

# BUDGET PRIMITIF 2013

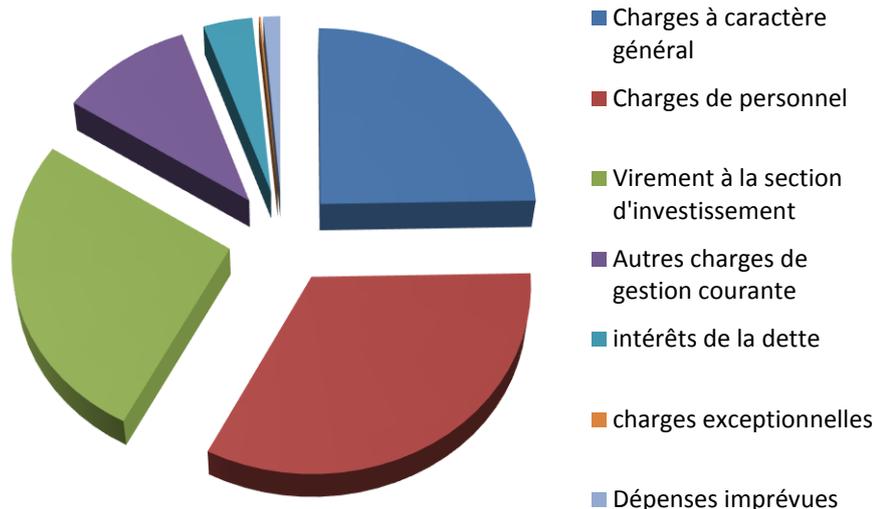
**Aucune augmentation des taux d'imposition pour la Commune**

« Ce que nous disons nous le faisons, ce que nous faisons nous le disons. »

Voilà les engagements pris et tenus par le Conseil Municipal.

Comme dans tous les bulletins Municipaux de juin-juillet des années précédentes, vous trouverez cette année encore, ci-après, toutes les grandes lignes du budget 2013 voté à l'unanimité.

## FUNCTIONNEMENT dépenses

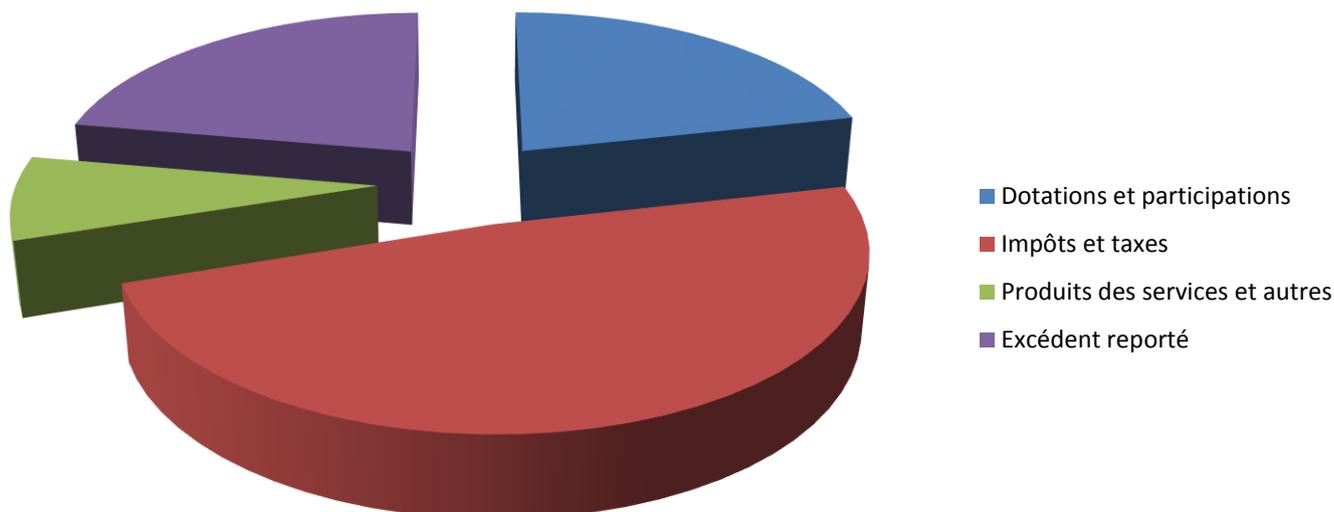


*Pour une section de fonctionnement équilibrée à 1 328 132 €, les recettes permettent un virement à la section d'investissement de 353 251 €.*

*Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc de 974 881 € dont 45% consacrés aux charges de personnel.*

En €	Charges à caractère général	Charges de personnel	Virement à la section d'investissement	Autres charges de gestion courante	Intérêts de la dette	Charges exceptionnelles	Dépenses imprévues
<b>Rappel 2012 budgétisé</b>	323 500	425 700	242 214	136 638	42 659	1 000	43 072
<b>Rappel 2012 réalisé</b>	325 571	430 162	242 214	134 571	42 659	1 494	0
<b>Budget 2013</b>	<b>328 000</b>	<b>437 200</b>	<b>353 251</b>	<b>138 857</b>	<b>51 160</b>	<b>2 000</b>	<b>17 664</b>

## FONCTIONNEMENT recettes



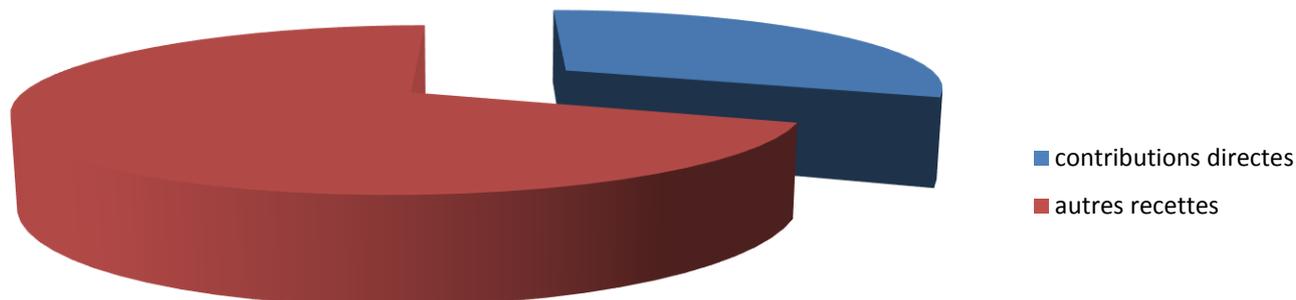
En €	Dotations et participations	Impôts et taxes	Produits des services et autres	Excédent reporté
<b>Rappel 2012 budgétisé</b>	304 105	622 668	107 010	181 002
<b>Rappel 2012 réalisé</b>	292 908	636 640	118 653	181 002
<b>Budget 2013</b>	<b>285 601</b>	<b>642 934</b>	<b>104 850</b>	<b>294 747</b>

2012 a été une année de transition avec l'élection d'un nouveau Président de la République.

Après la mise en place d'un nouveau gouvernement et une année de « rodage » nous pouvons désormais penser que ce nouveau gouvernement aura pris pleinement conscience des enjeux nationaux et de la nécessité de soutenir les Communes qui représentent le premier échelon de la vie citoyenne.

Soutien financier par les dotations d'état, aide aux investissements, développement des liens de proximité, maintien des services publics sont autant de points que les élus municipaux suivront avec acuité et vigilance.

## Les contributions directes dans les recettes de fonctionnement



***C'est une fois de plus à l'unanimité que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent comme suit :***

- *Taxe d'habitation: 15,26%*
- *Foncier bâti: 26,98%*
- *Foncier non bâti: 78,35%*

### ***Soutien aux associations:***

*Le soutien aux associations de Néviau a toujours été la ligne de conduite du Conseil Municipal.*

*Cela se traduit au quotidien par les aides matérielles avec la participation active du personnel municipal et la mise à disposition du matériel et des véhicules communaux.*

*Cela se traduit aussi par le maintien des dotations d'aide au fonctionnement des associations.*

*Cela se traduit également par le prêt gratuit des salles communales pour les activités mais aussi pour l'organisation de manifestations festives.*

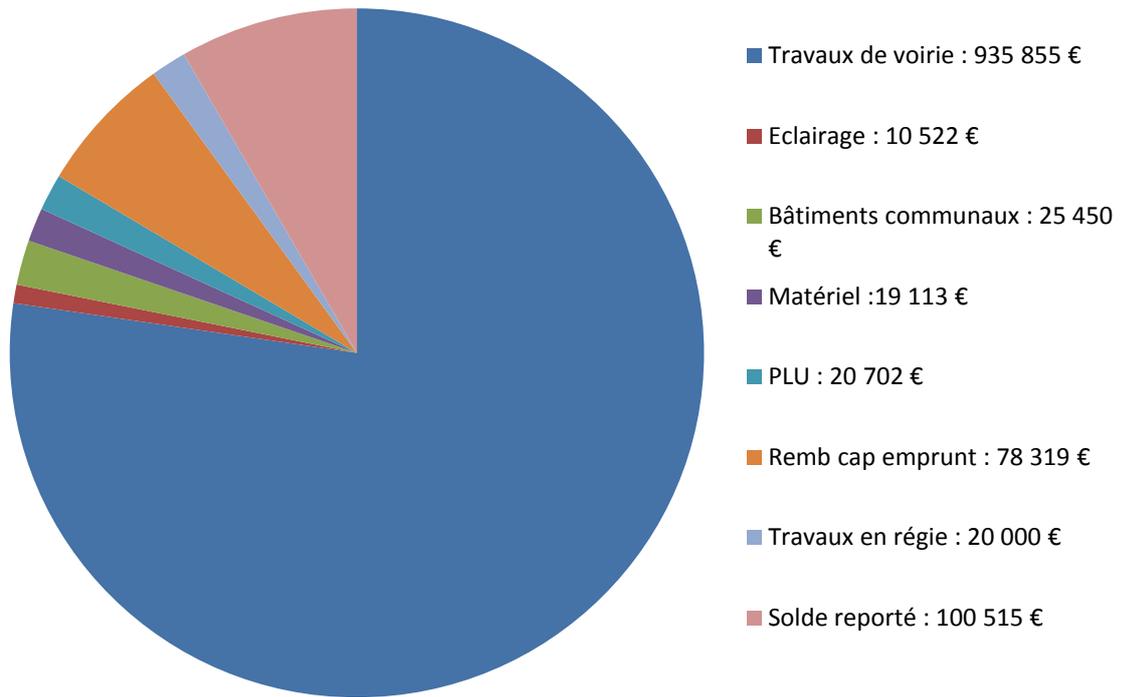
*Cela se traduit enfin par les aides financières exceptionnelles accordées lors de toutes participations à des compétitions dépassant le cadre habituel (qualification des équipes ou des licenciés à des championnats Régionaux, Nationaux ou Internationaux.*

*Plus de 30 activités mises en place par une vingtaine d'associations. Oui nous sommes fiers de ces chiffres, mais c'est le dynamisme de nos associations et des bénévoles qui les dirigent qui nous incitent à faire toujours plus... et nous le faisons.*

*Du sport, de la culture, du loisir, de la détente, des animations tout au long de l'année... Alors à la prochaine animation, venez nous rejoindre.*

**I  
N  
V  
E  
S  
T  
I  
S  
S  
E  
M  
E  
N  
T**

**DEPENSES**



**RECETTES**

